

## SECTION 1 – INCENDIES DE FORÊT

### A. Incendies en activité sur le territoire sous protection intensive

CRL responsable	Nouveau	Sous observ.	Hors contrôle	Contenu	Maîtrisé	TOTAL	Superficie (ha)
BAIE-COMEAU	0	0	0	1	0	1	27.0
ROBERVAL	0	0	3	2	1	6	7 349.6
MANIWAKI	3	0	2	4	4	13	20 238.9
VAL D'OR	4	0	1	4	8	17	972.8
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>37</b>	<b>28 588.3</b>

CRL responsable	0 – 3 ha	3,1 – 10 ha	10,1 – 100 ha	Plus de 100 ha	TOTAL
BAIE-COMEAU	0	0	1	0	1
ROBERVAL	1	0	1	4	6
MANIWAKI	1	1	6	5	13
VAL D'OR	10	3	3	1	17
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>37</b>

- Incendies au cours des dernières 24 heures : 16
- Incendies en 2012 : 260
- Superficie affectée en 2012 (ha) : 28 818.3
- Superficie moyenne par incendie en 2012 (ha) : 110.8
- À la même date l'an dernier, 60 incendies avaient affecté 63.0 hectares, soit 1.1 ha par incendie.
- La moyenne cumulative des 5 dernières années, à la même date, est de 172 incendies et de 19 491.3 ha affectés pour une moyenne de 113.1 ha par incendie.

## **B. Incendies en activité sur le territoire sous protection restreinte**

Incendies en activité : 1

Estimation de la superficie affectée par les incendies en activité (ha) : 95

Incendies en 2012 : 3

Estimation de la superficie affectée en 2012 (ha) : 96.1

## **SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE**

### **Résumé de la situation provinciale**

25 mai, 9h - Il y a présentement 37 feux en activité pour l'ensemble de la province. Les incendies se situent principalement dans l'ouest de la province et quelques feux nouveaux au nord. Les 3 feux nouveaux rapportés dans la journée d'hier ont été déclarés hors contrôle.

Les conditions météorologiques reçues dans les derniers jours furent propices à l'éclosion de nouveaux incendies. Plusieurs incendies n'ont pas pu être contenus à l'attaque initiale et sont rapidement devenus hors contrôle. De forts vents sont prévus dans la journée d'aujourd'hui, ce qui rendra le combat d'autant plus ardu. Une dépression devrait apparaître et traverser la province en fin de journée. Cette crête de précipitation devrait donner un court répit à la SOPFEU. Le beau temps sera rapidement de retour, il faut donc rester vigilant et respecter l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert qui est en vigueur sur une bonne partie du territoire québécois.

Tout le personnel de la SOPFEU est présentement au travail. Au total, 870 personnes du Québec travaillent pour faire face à la situation. Plusieurs ressources de l'extérieur sont appelées en renfort. Au total, 108 personnes de la Colombie-Britannique, 21 personnes du Maine et 16 personnes du New Hampshire sont attendues. D'autres devraient arriver au cours des prochains jours.

## Mesures préventives

**Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, annonce que l'accès et la circulation en forêt sont prohibés dès maintenant sur un territoire situé sur un périmètre directement au nord-ouest de Clova, à dix kilomètres à l'ouest du réservoir Gouin.**

Le secteur visé est délimité de la façon suivante : de Clova, vers l'ouest par la voie ferrée jusqu'à la longitude 76°, au nord, jusqu'au point de latitude 48°37'30", vers l'est, jusqu'au point de longitude 75°21'35", vers le sud, au point de latitude 48°33'52", en suivant le chemin à l'ouest du réservoir Gouin, reliant Obedjiwan-Parent jusqu'au point de latitude 48°19'55", puis au sud, jusqu'à la voie ferrée traversant la municipalité de Clova.

Cette décision du ministre, prise de concert avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), a pour but d'assurer la sécurité de la population concernée et de diminuer les risques d'incendie. Les responsables de l'application de cette mesure peuvent permettre aux personnes déjà en forêt au moment de l'annonce d'y rester ou les obliger à en sortir immédiatement, à leurs frais, selon l'option qui représente le moins de risque. Toutefois, les personnes qui désirent quitter la forêt ne peuvent en être empêchées. Malgré cette prohibition d'accès et de circulation dans les secteurs définis plus haut, les routes provinciales demeurent ouvertes, à moins d'indication contraire de la Sûreté du Québec.

« En cette période où les indices d'inflammabilité sont extrêmes sur certains territoires du Québec, la plus grande prudence est de mise pour éviter une conflagration. La collaboration de tous est donc essentielle pour protéger nos forêts et éviter des pertes de vie », a tenu à rappeler le ministre Gignac.

En raison de la situation, des mesures préventives ont été enclenchées. Le territoire où il est interdit de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité s'agrandit, et cela, en raison des conditions qui sévissent présentement. Cette mesure sera effective à compter du vendredi 25 mai 2012 à 8 h.

Les secteurs visés par cette mesure sont limités au nord par la latitude 51° de la frontière de l'Ontario jusqu'à la longitude 74°. De la longitude 74°, au nord jusqu'à la latitude 51° 30' et vers l'est jusqu'à la longitude 70°. De la longitude 70°, au nord jusqu'à la latitude 52° et vers l'est jusqu'à la longitude 68°. Ils correspondent aux MRC et territoires suivants :

**NORD-DU-QUÉBEC** : Eeyou Istchee (993) (Waswanipi, Mistissini, Oujé-Bougoumou), Jamésie (991)

**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** : Le Domaine-du-Roy (91), Maria-Chapdelaine (92), Lac-Saint-Jean-Est (93), Saguenay (941), Le Fjord-du-Saguenay (942)

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** : Témiscamingue (85), Rouyn-Noranda (86), Abitibi-Ouest (87), Abitibi (88), La Vallée-de-l'Or (89)

**CÔTE-NORD** : La Haute-Côte-Nord (95), Manicouagan (96), Caniapiscau (972) limité à l'est par la longitude 68°

**MAURICIE** : La Tuque (90) limité à l'est par la longitude 74° et au sud par la latitude 48°

**OUTAOUAIS** : Papineau (80), Gatineau (81), Les Collines-de-l'Outaouais (82), La Vallée-de-la-Gatineau (83), Pontiac (84)

**LAURENTIDES** : Deux-Montagnes (72), Thérèse-De Blainville (73), Mirabel (74), La Rivière-du-Nord (75), Argenteuil (76), Les Pays-d'en-Haut (77), Les Laurentides (78), Antoine-Labelle (79)

**LANAUDIÈRE** : D'Autray (52), L'Assomption (60), Joliette (61), Matawinie (62), Montcalm (63), Les Moulins (64)

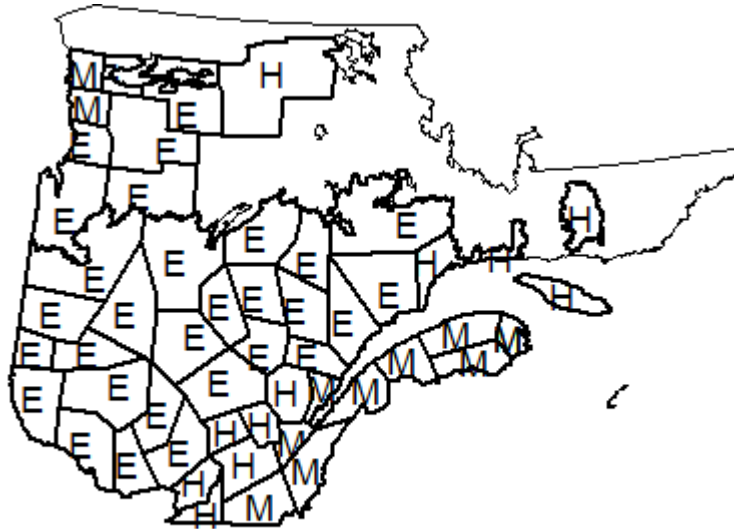
Une suggestion de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles de **midi à 20h** demeure en vigueur pour les régions suivantes :

Les régions visées par cette mesure sont : Les portions situées au sud de la 47° latitude, dont Rivière-Rouge 061, L'Assomption-Matawin 062, La Lièvre 064, Coulonge 071, Basse-Lièvre 072, Haute-Gatineau 073 et Cabonga 074, Escoumins-Forestville 97, Manicouagan-Outardes 93.

Une suggestion de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles **24 heures sur 24** est désormais en vigueur pour les régions suivantes : Chibougamau 26, St-Félicien 25 et Péribonka 24 au sud du 51°25', Mistassini 27, Roberval 22, Shippagan 23 et Windigo 42 au nord du 48°00', et Gouin 43 au nord du Réservoir Gouin. Les portions situées au nord de la 47° latitude, dont Rivière-Rouge 061, L'Assomption-Matawin 062, La Lièvre 064, Haute-Gatineau 073 et Cabonga 074 et Gouin 43 - l'unité d'aménagement forestier 43-51. Témiscamingue (81), Rouyn-Noranda (82), Val-d'Or (83), Mégiscane (84), Lac Abitibi (85), Harricana (86), Quévillon (87).

Prévisions météorologiques		25 mai 2012				
Région		Ciel	Température (°C)	Humidité Relative (%)	Vent (km/h)	Foudre (%)
Nord-ouest	Aujourd'hui		27	45	SO 30 - 70	30
	Demain		12	25	NO 30 - 50	0
Nord-est	Aujourd'hui		29	35	S 15 - 30	0
	Demain		9	45	NO 10 - 25	0
Ouest	Aujourd'hui		25	43	SO 20 - 60	10
	Demain		17	28	NO 10	0
Centre	Aujourd'hui		29	30	SO 30 - 50	10
	Demain		16	25	NO 10	0
Est	Aujourd'hui		30	40	S 10	0
	Demain		16	30	O 20	0
Sud-ouest	Aujourd'hui		25	50	S 30 - 70	30
	Demain		18	34	N 10 - 20	0
Sud-est	Aujourd'hui		25	50	S 20 - 60	0
	Demain		22	45	NO 10 - 20	0

### DANGER D'INCENDIE DE FORÊT (IFM)



**B** : Bas    **M** : Modéré    **H** : Haut    **E** : Extrême

## PRÉVISION DE NOUVEAUX INCENDIES POUR LA JOURNÉE

10 à 15 incendies de foudre.

7 à 10 incendies de cause humaine.

### SECTION 3 – INFORMATION SUR LES INCENDIES D'IMPORTANCE

#### Incendies d'importance

Feu 192 – Senneterre

À 100 km de la ville de Senneterre;

Le feu est hors contrôle à 17 000 ha.

Feu 208 – Lac Bonin

À 100 km de Lac Bouchette;

Superficie de 1043 ha;

66 pompiers de la main d'œuvre auxiliaire et 21 pompiers de la SOPFEU;

Le feu risque de sortir de son périmètre, très difficile à contenir à cause du vent.

Feu 209 – Parent

À 3,5 km de la ville de Parent;

Le feu est toujours à 1700 ha.

Feu 242 – Reservoir Cabonga

Feu hors contrôle;

Superficie de 1000 hectares.

Feu 251 – Broadback

Feu hors contrôle;

Superficie de 3580 hectares.

Feu 253 – Hobier

Feu hors contrôle;

Superficie de 30 hectares.

Feu 254 – Assinica

Feu hors contrôle;

Superficie de 2500 hectares.

Feu 258 - Collines Waswanipi

Feu hors contrôle;

Superficie de 45 hectares (sous-évaluée).

Feu 261 - Lac Augier (secteur Senneterre)

Contenu à 825 hectares.

**Vous pouvez consulter le [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca) dans l'onglet « État de la situation/Carte des incendies » pour de l'information sur les incendies.**

## SECTION 4 – RESSOURCES AÉRIENNES

### A. Avions-citernes

- Demandés<sup>1</sup> 14
- Disponibles : 13
- Requis : 16

#### Répartition des appareils disponibles et requis selon les bases et codes d’alerte en vigueur

Bases	Avions-citernes disponibles <sup>2</sup>	Codes d’alerte <sup>3</sup>	Avions-citernes requis
Baie-Comeau	2	2 R 10h00	2
Sept-Îles	-	-	-
Manic 5	-	-	-
Bonaventure	-	-	-
Roberval	3	4 R 10h00	4
Chibougamau	2	2 R 10h00	2
Bonnard	-	-	-
Maniwaki	-	-	-
Val-d’Or	4	4 R 10h00	4
Matagami	2	2 R 10h00	2
Québec	-	-	-
Réserve provinciale	0	2 R 10h00	2

<sup>1</sup> Évolution du nombre d’avions-citernes demandé au Service aérien gouvernemental pour chaque saison : 6 du 15 au 30 avril, 12 du 1<sup>er</sup> au 14 mai, 14 du 15 mai au 31 août, 11 du 1<sup>er</sup> au 15 septembre, 6 du 16 septembre au 15 octobre et 3 du 16 au 31 octobre.

<sup>2</sup> Un nombre entre parenthèses indique le nombre d’équipages à la base lorsqu’il est différent du nombre d’appareils.

<sup>3</sup> B (blanc) V (vert) J (jaune) R (rouge)

### B. Hélicoptères

Hélicoptères	Légers	Intermédiaires	Moyens
Sous contrat	4	5	2
Autres	11	31	3

## SECTION 5 – ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

### A. Besoins anticipés de ressources

- 7 sections

### B. Ressources empruntées

Provenance	Ressources	Destination	Arrivée prévue
Saskatchewan	1 groupe de CL-215T	Roberval	23 mai
Maine	21 pompiers forestiers	Maniwaki	23 mai
Parcs Canada	1 équipe d'allumage hélicoptéré		24 mai
New Hampshire	16 pompiers forestiers		24 mai
Colombie-Britannique	100 pompiers forestiers 5 responsables de secteur 3 représentants d'agence		24 mai
Alberta	1 groupe de CL-215T		25 mai
Colombie-Britannique	40 pompiers forestiers 2 responsables de secteur 1 représentant d'agence	Val-d'Or	25 mai
Alberta	37 pompiers forestiers 2 responsables de secteur 2 représentants d'agence		25 mai



### **C. Ressources disponibles pour l'extérieur du Québec**

Toutes les demandes de ressources seront évaluées en tenant compte de la situation actuelle du Québec.

- Avions-citernes : aucun

### **D. Ressources prêtées à l'extérieur du Québec**

### **E. Démobilisation des ressources de l'extérieur**

Aucune

## **SECTION 6 – OFFICIER EN DEVOIR**

**Nom :** Daniel Normand, ing.f.,  
Directeur du CPL

**Tél. :** (418) 871-3341  
**Courriel :** [cpl@sopfeu.qc.ca](mailto:cpl@sopfeu.qc.ca)  
**Site Internet :** [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)